

**JOURNAL
DE LA
FEDERATION
SUISSE
DE SCRABBLE®**

F.S.S.C. CASE POSTALE 37
1870 MONTHÉY

N°

14 DECEMBRE

LISTE DES CLUBS SUISSES

| SCRABBLE-CLUB | PRESIDENCE | SALLE DE JEU | JOUR | HEURE |
|-------------------|--|---|-------------------|--------------------|
| CAROUGE | Rothenbuhler Yvonne, Vibert 14 1227 Carouge (o22) 42.73.64 | Centre loisirs, Gresselin 31 Alex. Gavard 29 (pompiers) | Jeudi Mercredi | 20 H 00 14 H 00 |
| LANCY | Kammacher Liliane, Champs-des- Noyers 2, 1212 Gd-Lancy (o22) 94.06.88 | Salle des Aînes, 62 rte du Gd-Lancy (annexe salle com.) | Vendredi | 13 H 45 |
| SEUJET | Budry Nathalie, ch Crota 18 1295 Mies (o22) 55.22.27 (soir) | 8 Rue Hoffmann, 1202 Genève | Mercredi | 20 H 15 |
| ONEX (S.O.C.) | Pittet Gisèle, Gros Chêne 33 b 1213 Onex (o22) 92,95.55 | 68, av. Gdes Communes 1213 Onex | Mardi Vendredi | 14 H 00 20 H 15 |
| BERNEX | Perret Simone, 8 rte de Meyrin 1202 Genève (o22) 33.57.04 | Ecole du Signal de Bernex 1233 Bernex | Mardi | 20 H 15 |
| FRIBOURG | Gobet J-Pascal, Veveysse 24 1700 Fribourg (o37) 24.57.34 | Rte de la Gruyère, Fribourg Salle de Votes, Ecole Vignet- taz | Jeudi | 20 H 00 |
| BASSECCOURT | Mottet M-Louise, Sports 15 2854 Bassecourt (o66) 56.78.80 ou (o66) 56. 77.19 | Hôtel Croix Blanche, 1er ét. 2854 Bassecourt | Lundi | 20 H 00 |
| BOUDRY | Destraz Françoise, Notre Dame 30 2013 Colombier (o38) 41.32.90 | Hôtel de l'Areuse, Boudry | Mercredi | 20 H 00 |
| LA CHAUX-DE-FONDS | Matthey Marcel, Numa-Droz 77 2300 Chx-de-Fds (39) 22.14.52 ou (o39) 23.70.20 | Maison du Peuple, Serre 68 2300 La Chaux-de-Fonds | Mardi | 20 H 00 |

| SCRABBLE-CLUB | PRESIDENCE | SALLE DE JEU | JOUR | HEURE |
|-----------------|---|---|----------------------|--------------------|
| NEUCHÂTEL | Muhlheim Denise, Longschamps 42 2068 Hauterive (o38) 33.52.63 | Cercle National, Neuchâtel | Mardi | 20 H 00 |
| AREUSE-FLEURIER | Jeanneret Patrice, Levant 3 2114 Fleurier (o38) 61.24.64 | Salle Conseil Général Rue du Grenier, 2114 Fleurier | Mardi | 19 H 30 |
| LEMEN-PULLY | Roux Monique, Ch. Ramière 12 1028 Préverenges (o21) 71.67.36 | 41, av. de Lavaux, Pully COLLEGE ARNOLD REYROND | Mercredi | 20 H 00 |
| RIVIERA | Struchen Suzanne, Av. Sully 68 1814 La Tour de Peilz (o21) 54.56.21 | Hôtel de la Vieille Tour 1814 La Tour de Peilz | Mercredi Jeudi | 14 H 00 20 H 00 |
| VOUVRY | Berlie Jacques, Pré des Cloches 1896 Vouvry (o25) 81.12.70 | Café de l'union, Vouvry Café de la Tour, Vouvry | Mercredi Vendredi | 20 H 00 13 H 30 |
| MONTHÉY | Dorsaz Danièle, Anc. Rte Outre- Vièze, 1870 Monthey (o25) 71. 10.29 | Café de la Promenade | Mardi | 20 H 00 |
| MARTIGNY | Curchod Constance, Vorziers 17 1920 Martigny (o24) 2 52 08 | Hôtel du Grand Quai 1920 Martigny | Mardi | 20 H 00 |
| SION-SCRABBLE | Marcanti Nicole, Cotzette 8 1950 Sion (o27) 23.58.84 | Foyers Pour Tous Pratiferi 15, 1950 Sion | Mardi | 19 H 45 |

Chers Amis Scrabbleurs,

C'est à vous tous qui m'avez élue présidente de la F.S.Sc. lors de l'assemblée générale du 19 novembre dernier que vont mes plus sincères remerciements. J'espère mériter votre confiance et pouvoir m'assurer votre soutien tout au long de mon mandat.

Merci de m'avoir donné un comité dont les membres sont dynamiques. Il m'est particulièrement agréable de les féliciter pour leur collaboration efficace et l'intérêt qu'ils portent à la Fédération et ceci dans un esprit de cordiale amitié.

Nous aimons tous le Scrabble, alors retrouvons la faculté d'être disponible. Que notre jeu favori nous procure tout au long de 1984 de joyeuses et enrichissantes heures de loisirs.

La présidente F.S.Sc.

Renée Rey



JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE



Dates des compétitions pour 1984

Tournois homologués
par la F.S.Sc.

Tournois non homologués
par la F.S.Sc.

| | | | |
|---------------------|------------------------------|-----------|---|
| 14.1 | : Lancy-Carouge | 29.1 | : Lyon |
| Février | : à combler * | 14.4 | : Le Cervin |
| 10.3 | : Monthey | 13.5 | : Pontarlier, tournoi international, 3 m. |
| 7.4 | : Sion | 31.5/3.6 | : Vichy |
| 28.4 | : Riviera | 24.6 ? | : Rallye F.S.Sc. |
| 12.5 | : Chaux-de-Fonds | 29.7/5.8 | : Val Thorens |
| 26.5 | : Léman | 13.10 | : Journée francophone |
| 16/17.6 | : Champ.suisse ind. Seujet | 1.11/4.11 | : Aix-les-Bains mini champ. monde. |
| 2e.quinz. septembre | : Champ.suisse paires Seujet | | |

8.8/12.8 : CHAMPIONNAT DU MONDE A MONTREAL

* Veuillez transmettre une offre à la F.S.Sc. au plus vite.

CHRONIQUE FEDERALE

Sous ce titre, vous trouverez chaque mois des informations concernant le travail du comité.

Après leur élection par l'assemblée générale, les membres du comité se sont réunis, le 29 novembre et sous la férule de leur présidente, Renée Rey, les tâches ont été réparties comme suit :

Secrétariat : Suzanne STRUCHEN- av.de Sully,68-
021/54 56 21 1814, La Tour-de-Peilz

Selon l'art.4 des statuts, le siège de la Fédération sera dorénavant à cette adresse. Cependant, pour raison économique (papier à lettres imprimé, etc..) la case postale 37 à Monthey est maintenue pour le moment.

Trésorerie : Gisèle PITTET- Gros Chêne 33 b -
022/92 95 55 1213 Onex

Journal : Liliane KAMMACHER -Champ-des-Noyers 2
022/94 06 88 1212 GD-LANCY

Toute correspondance concernant les articles et jeux à mettre dans le journal sont à envoyer à cette adresse.

Classements : Yvan MUSTER - Beffeux-1891 Torgon
025/81 18 55

Interclubs, statuts: Jean-Paul FESTEAU-av.des Mousquines,44
021/47 21 23 1005 Lausanne

Archives, presse: Henri WALTENSPUHL-Crêts-de-Champel,16
022/46 32 40 1206 Genève

La F.S.Sc.offrira un challenge solo qui reviendra au joueur ayant réalisé 5 solos. Pour les premiers tournois, il sera remis à celui qui aura le plus de solos à son actif,ou, en cas d'égalité, à celui le mieux classé. Lorsque le challenge aura été gagné 5 fois par le même joueur, un nouveau challenge sera mis en jeu.

La double correction est maintenue. Un calendrier a été établi comme suit :

| <u>Date</u> | <u>Tournoi</u> | <u>Vérificateur</u> |
|-------------|---------------------------|---------------------|
| 14.1 | Lancy-Carouge | Léman |
| Févr. | ? | Riviera |
| 10.3 | Monthey | Lancy-Carouge |
| 7.4 | Sion | Neuchâtel |
| 28.4 | Riviera | Seujet |
| 12.5 | La Chaux-de-Fonds | Vouvry |
| 26.5 | Léman | Onex |
| Juin | Championnat suisse ind. | Martigny |
| Sept. | Championnat suisse paires | Fribourg |

Grâce à la nouvelle classification, les séries sont supprimées. Deux nouvelles catégories sont créées :

VERMEIL (dès 62 ans) - JUNIOR (au 31.12 de l'année des 18 ans)

Fédération Suisse de Scrabble

F.S.Sc.

Case postale 37 CH-1870 Monthey (VS)

F.S.Sc.

AFFILIATIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Proposition du comité F.S.Sc.

Art. 1 Membres de la F.S.Sc.

Toute personne physique peut être membre de la F.S.Sc. quel que soit son domicile.

Art. 2 Conditions de participation aux compétitions homologuées

2.1. Pour les joueurs de nationalité suisse : aucune restriction

2.2. Pour les joueurs étrangers : deux restrictions

- ils peuvent participer aux championnats suisses mais ne peuvent en aucun cas recevoir le titre de "champion suisse" que ce soit par paires ou individuel.

- ils ne peuvent en aucun cas faire partie de l'équipe suisse sélectionnée pour les championnats du monde.

Art. 3 Délai d'affiliation

3.1. Toute affiliation doit être payée au 31 décembre.

3.2. Toute personne s'affiliant après cette date peut participer aux divers tournois, figurera au classement de ces épreuves mais ne figurera pas au classement du trophée de l'année en cours.

BULLETIN DE VOTE - BULLETIN DE VOTE - BULLETIN DE VOTE - BULLETIN DE VOTE -

A découper et à retourner à : Fédération Suisse de Scrabble

Case postale 37

1870 Monthey

Délai d'envoi : 10 janvier 1984

Je soussigné (nom et prénom)

* accepte la proposition du comité

* cochez la case
correspondante

refuse la proposition du comité

m'abstiens

La proposition sera acceptée à la majorité simple des votants.



*Ces petits cigares, composés de crues des
meilleures origines, sont recouverts d'une feuille de tabac naturel.
Leur qualité est garantie par les maîtres cigareros
Ormond, établis en
Suisse depuis 1818*



Meccarillos

*Meccarillos
Brasil*

Accordeur
Technicien
Tel. 022/43 68 58

ESCANEZ

**DIETMANN
FAZER
ZIMMERMANN
KEMBLE
BLÜTHNER
SCHMIDT-FLOHR
BURGER
et JACOBI neufs
BERGMANN
et SOHN
FORSTER
TOYO neufs**

PIANO

Vente - Location
Accord - Reparations
Occasions garanties
3 ans sous contrat
Rue Vautier 2, Carouge
De pere en fils
depuis 1885

L.M.C.



TRAX de 4 à 25 tonnes
chenilles et pneus
RETRO sur pneus
ou chenilles
Aménagements extérieurs

RAYMOND RITHNER S.A. - MONTHEY

Tél. (025) 71 14 94 - 71 17 72 - 71 40 71 - (020) 22 80 07

PARA CHUTE

Pendant de longues heures, Scrabbleurs, vous n'avez plus d'autre souci que de vous livrer à toutes sortes de combinaisons, à "pastiller" judicieusement votre grille afin de pouvoir manoeuvrer adroitement dans les turbulences provoquées par un tirage démentiel ...

Une des difficultés du jeu consiste à repérer les courants scrabblesques qui vont vous servir d'ascenseur, de vous y glisser dans l'espoir de survoler la partie !

C'est ainsi, que par dizaines, vous tournoyez lentement pour atteindre le top-niveau. Mais parfois, votre cortex, tendu à l'extrême, défaille...

Souvent, vous ne faites qu'une petite chute, histoire de redonner confiance à vos adversaires... De temps à autre, vous décidez de vous offrir le grand plongeon et c'est la dégringolade en chute libre...! Terrifiés, vous jouez à tombeau ouvert au ras des pâquerettes ! Et pourtant, pas question de vous y attarder ! La recherche d'une nouvelle ascendance devient impérative... Vous êtes mal dans votre peau, à basse altitude, alors ... vous vous engouffrez dans le premier téléphérique, en invoquant les dieux du solo, souhaitant retrouver l'air vivifiant d'un classement honorable...!

Scrabbleurs, votre sportivité est méritoire ! Récidivez et vous gagnerez le challenge "solo".

Renée Rey

scrabble à tiroir ~ spécial fêtes ~

Principe du jeu : Voir journal de janvier 1983.

Ce concours se joue selon le règlement 1984.

Condition de participation : ouvert à tous les amateurs de Scrabble à tiroir!

Prix : le vainqueur se verra attribuer un prix. En cas d'ex aequo, un tirage au sort départagera les vainqueurs.

Tirage imposé pour ce "spécial fêtes"

R S F E B O I, B I E C W N S, R N T O, N E U S E O Q S E E A M, O L E U T V, I H E
Z A R T, E R T E L, I ? T A U U E, G M Y A H ? N, D I V U I, F E X S, A I K, L A A, N
L U J O, C L, S E, G M N D P R, A E D T I E P, A R O

Pour vos réponses ayez soin d'indiquer pour chaque coup : le No du coup, le tirage, le mot formé, la référence, le nombre de points et le cumul.
N'oubliez pas qu'un mot dont la référence commence par une lettre est horizontal et qu'un mot dont la référence commence par un chiffre est vertical sur le jeu.

N'oubliez pas de mentionner votre nom et votre prénom ainsi que votre adresse.

Délaï d'envoi de la grille : 31 janvier 1983, timbre postal faisant foi.

Adresse du concours : Renée Rey, Case postale 62, CH 1870 Monthey

QUE LE MEILLEUR GAGNE ! A BIENTOT POUR LE CONCOURS EN 6 MANCHES !



A.- LES MOTS NOUVEAUX AU 1er JANVIER 1984
(les verbes sont soulignés)

y compris les formes modifiées ou précisées (§)
(mots de moins de 16 lettres)

A. I. NOUVEAUX MOTS ADMIS ENTRÉS AU P.L.I. 1984

- A -

ACCESSOIRISER - v.tr. Garnir d'accessoires.
ACUPONCTRICE - n.f. Féminin de ACUPONCTEUR.
ACUPUNCTRICE - n.f. Féminin de ACUPUNCTEUR.
ANGIOTENSINE - n.f. Peptide vasoconstricteur et hypertenseur.
ANTIBROUILLARD, S - n.m. Objet propre à percer le brouillard.
ANTIGREVE - adj.inv. Qui s'oppose à la grève.
ANTIRADAR - adj.inv. Qui met le radar en échec.
ANTIREFLET - adj.inv. En optique, qui supprime la lumière réfléchie.
ANTISÈCHE, S - n.m. ou f. Note utilisée en fraude à un examen.
AS(H)RAM, S - n.m. En Inde, lieu de retraite collective d'enseignement.
ASIADOLLAR, S - n.m. Dollar déposé hors U.S.A. dans une banque asiatique.
AVERTISSEUR, EUSE - adj. Qui donne un signal.

- B -

BÉZOARD, S - n.m. Concrétion stomacale des herbivores; anc. talisman.

- C -

CANCÉROGÈNESE - n.f. Processus de formation du cancer.
CARCINOGENÈSE - n.f. Synonyme de CANCÉROGÈNESE.
CENTRAMÉRICAIN, E - adj. et n. De l'Amérique centrale.
CHAÎNEUSE - n.f. Féminin de CHAÎNEUR; qui arpente.
CHAÎNETIER, E - n. Qui fait des chaînes en bijouterie (syn. de CHAINISTE).
CHAMBOULEMENT - n.m. Action de mettre sens dessus dessous.
CIBLER - v.tr. Définir le public auquel s'adresse un produit.
CLAPIR - v.intr. Crier en parlant du lapin.
CLINICIEN, ENNE - n. Médecin étudiant les maladies par l'observation des malades.
COÉDITEUR, TRICE - n. et adj. Personne qui édite avec d'autres.
COUNTRY - adj.inv. et n.inv. Se dit d'un style de musique populaire aux U.S.A.
CURRICULUM, S - Synonyme de CURRICULUM VITAE; fiche signalétique.
CUSTOM, S - n.m. Auto ou moto d'après 1948 modifiée pour la personnaliser.
CYMBALIÈRE - n.f. Féminin de CYMBALIER.

- D -

DÉCA, S - n.m. - Abréviation de DÉCAFÉINÉ.
DÉCOMPRESSER - v.intr. Relâcher sa tension nerveuse.
DÉPROGRAMMATION - n.f. Action de déprogrammer.
DÉPROGRAMMER - v.tr. Supprimer d'un programme une émission, une action.

(§) La présente liste et les suivantes ont pu être établies grâce à un dépouillement préalable du P.L.I. 1984 effectué par des membres de la F.F.S.

DÉQUALIFICATION - n.f. Action de déqualifier.
DÉQUALIFIER - v.tr. Déclasser quelqu'un professionnellement, quelque chose.
DÉSEMBUAGE - n.m. Action de faire disparaître la buée (verbe n'existe toujours pas).
DÉSÉPAISSIR - v.tr. Rendre moins épais.
DESSAOULER - v.tr. Synonyme de DESSOULER.
DÉVALISEUR, EUSE - n. Qui dévalise.
DÉVALORISANT, E - adj. Qui dévalorise, qui déprécie.
DRESSING, S - n.m. Petite pièce où on range des vêtements.

- E -

ÉBRASURE - n.f. Synonyme d'ÉBRASEMENT : biais donné aux côtés de l'embrasure d'une baie.
ÉCHOTOMOGRAPHIE - n.f. Procédé d'échographie.
ÉMERGÉ, E - adj. Qui émerge (Déjà admis par le R.I.).
ÉPICLÈSE - n.f. En liturgie, invocation au Saint-Esprit.
ÉRADIQUER - v.tr. Faire disparaître totalement ou quasi une maladie, un mal.
ESPRESSIVO - adj.inv. et adv. En musique, expressif et plein de sentiment.

- F -

FERRY, IES ou S - n.m. Abréviation de FERRY-BOAT et de CAR-FERRY.
FOLKLO - adj.inv. Abréviation de FOLKLORIQUE.
FREESIA, S - n.m. Herbe ornementale bulbeuse.

- G -

GALVAUDAGE - n.m. Action de galvauder.
GERBEUR - n.m. Appareil de levage.
CONFLANT, E - adj. Qui a ou peut prendre du volume.
GRILL, S - n.m. (mot caché à GRILL-ROOM). Salle de restaurant où on grille viande ou poisson.
GROGNASSER - v.intr. Grogner continuellement.
GROGNONNER - v.intr. Synonyme de GROGNASSER.
GYROPHARE - n.m. Phare rotatif sur le toit d'un véhicule.

- H -

HANDISPORT, S - adj. Relatif aux sports pratiqués par les handicapés.
HAWAIEN, ENNE - adj. et n. synonyme de HAWAIIEN, ENNE.
HÉLITRANSPORTE, E - adj. Débarqué, e au sol par hélicoptère.
HILOTISME - n.m. Synonyme d'ILOTISME.
HORODATÉ, E - adj. Qui indique la date et l'heure.
HORODATEUR, TRICE - adj. Se dit de ce qui imprime date et heure sur document.
HURLUBERLUE - n.f. Féminin de HURLUBERLU.

- I -

IKĒBANA, S - n.m. Art floral japonais et non IKABANA fautif au P.L.I. 1983 (Déjà admis par le R.I.).
IMPALA, S - n.m. Antilope d'Afrique australe.
INDÉPENDAMMENT - adv. En faisant abstraction (Déjà admis par le R.I.).
INDOMÉTACINE - n.f. Médicament antiinflammatoire.
INFUSETTE - n.f. Sachet de tisane prêt à infuser (Marque déposée).
IRRATTRAPABLE - adj. Qu'on ne peut rattraper.
IRRÉALISTE - adj. Qui ne tient pas compte de la réalité.

- J -

JAMAICAIN, E - n. et adj. Synonyme de JAMAÏQUAIN, E.
JASS - n.m. En Suisse, jeu de cartes très populaire (YASS et YASSE restent admis).

- L -

LANCINEMENT - n.m. Elancement.
LAPONNE - adj. f. et n.f. Avec LAPONE, féminin de LAPON.
LETTONE - adj. f. et n.f. Avec LETTONNE, féminin de LETTON.
LINGUË - n.f. Poisson de mer comestible.

- M -

MACHISTE - n.m. Synonyme de MACHO.
MALENTENDANTE - adj.f. et n.f. Féminin de MALENTENDANT.
MALVOYANTE - adj.f. et n.f. Féminin de MALVOYANT.
MAMIE, S - n.f. Grand-mère dans le langage enfantin.
MAMY, S - n.f. Synonyme de MAMIE.
MÉPROBAMATE - n.m. Tranquillisant anxiolytique et myorelaxant.
MÉRITOCRATIE - n.f. Pouvoir exercé par ceux qui ont des diplômes.
MILLESIMER - v.tr. Attribuer un millésime à.
MOUROIR - n.m. Endroit où les personnes âgées vont mourir.
MUTIQUE - adj. Qui présente un mutisme.

- N -

NAVIPLANE - n.m. Aéroglisseur français à jupes souples.
NETTOYANT, S - n.m. Produit de nettoyage.
NIPPONNE - adj.f. et n.f. Avec NIPPONE, féminin de NIPPON.

- O -

OVULER - v.int. Avoir une ovulation.

- P -

PAPY, S - n.m. Grand-père dans le langage enfantin.
PROCARYOTE - adj.m. et n.m. Unicellulaire dont le noyau n'est pas nettement séparé du cytoplasme.
PULSANT, E - adj. Qui produit des pulsations.

- Q -

QUICHENOTTE - n.f. Synonyme de KICHENOTTE : coiffe paysanne.
QUOTIDIENNETÉ - n.f. Caractère quotidien de quelque chose.

- R -

RECALCULER - v.tr. Calculer de nouveau.
REEMBOBINER - v.tr. Remettre en place sur la bobine après usage.
RËNINE - n.f. Enzyme sécrétée par le rein.
RÉUNIONITE - n.f. Manie de faire des réunions.
RÉUTILISER - v.t. Utiliser à nouveau.
RONCHONNE - adj.f. et n.f. Féminin de RONCHON; grincheuse, grognonne (verbe existait déjà).

- S -

SIR, S - n.m. Titre d'honneur chez les Anglais.
SYLI, S - n.m. Unité monétaire de la Guinée (SILY reste admis).

- T -

TAPENADE - n.f. Condiment provençal.

- V -

VÉLOCIMÉTRIE - n.f. Mesure de la vitesse d'écoulement de certains fluides.

- W -

WHIPPET, S - n.m. Chien de course et de chasse.

WOOFER, S - n.m. Synonyme de BOOMER : haut-parleur de basses.

A.II. MODIFICATIONS OU PRECISIONS D'EMPLOI

AU P.L.I. 1984 ADMISES PAR LE R.I.

- BRUNCHES - n.m.pl. Ajout du pluriel anglais au pluriel français BRUNCHS.
CAUSAUX - adj.m.pl. Ajout du pluriel CAUSAUX au pluriel CAUSALS.
CHERRIES - n.m.pl. Ajout du pluriel anglais CHERRIES au pluriel français CHERRYS.
CLASHES - n.m.pl. Ajout du pluriel CLASHES au pluriel français CLASHS.
DEMANGER - v.tr. Introduction du sens transitif : DEMANGEE(S) est admis (Était intransitif en 1983).
CRASHES - n.m.pl. Ajout du pluriel anglais au pluriel français CRASHS.
EMPOSIÉUX - n.m.pl. Indication du pluriel en S. A noter que le pluriel EMPOSIÉUX reste admis (Voir R.I.).
ENFEUS - n.m.pl. Indication du pluriel en S. A noter que le pluriel ENFEUX reste admis (Voir R.I.).
FINISH - n.m.inv. Devient invariable (Était variable en 1983).
FLASH, ES ou S - n.m. Précision des deux pluriels (Déjà admis par le R.I.).
GENTRY - n.f.sing. Devient invariable (Était variable en 1983).
? GO - n.m.inv. Devient invariable (Était variable en 1983).
GRAFFITI, S - n.m. Peut être mis au pluriel (Était invariable en 1983).
CROGGY - adj.inv. Devient invariable (Était variable en 1983).
INCA, S - n.m. Devient variable (Était invariable en 1983).
INTRUMENTER - v.tr. Introduction du sens transitif : INSTRUMENTEE(S) est admis (Était intransitif en 1983).
JOUAL - n.m.sing. Devient un nom singulier invariable (Était variable en 1983).
KLAXONNER - v.tr. Introduction du sens transitif : KLAXONNEE(S) est admis (Était intransitif en 1983).
LAPON, ONE, ONNE - n.m. Pour rappel (Voir A.I.) : deux féminins admis N ou NN.
LASAGNE, S - n.f. Devient un singulier pouvant être mis au pluriel (Était invariable en 1983).
LETTON, ONE, ONNE - adj. et n. Pour rappel (Voir A.I.) : deux féminins admis N ou NN.
MAHARADJAH, S - n.m. Peut être mis au pluriel (Était invariable en 1983).
MAHARAJA, S - n.m. Peut être mis au pluriel (Était invariable en 1983).
MAHATMA, S - n.m. Peut être mis au pluriel (Était invariable en 1983).
MARRANE, S - n.m. Introduction du singulier (Déjà admis par le R.I.).
MINNESANGER - n.m.inv. Devient invariable (Était variable en 1983).
NIPPON, ONE, ONNE - n.m. Pour rappel (Voir A.I.) : deux féminins admis N ou NN.
OPPIDA - n.m.pl. Ajout du pluriel latin au pluriel français OPPIDUMS.
PATARIN, S - n.m. Introduction du singulier (Déjà admis par le R.I.).
PÉRINATAL, S - adj.m.pl. Ajout du pluriel PERINATALS au pluriel PERINATAUX.
PLURICAUSALS - adj.m.pl. Ajout du pluriel PERICAUSALS au pluriel PERICAUSAUX.
RAVIOLI, S - n.m. Devient un singulier pouvant être mis au pluriel (Était invariable en 1983).

- SCRATCH - adj.inv. Devient invariable (Etait variable en 1983).
SHERRIES - n.m. Ajout du pluriel anglais au pluriel français SHERRYS.
SIAL - n.m.sing. Devient un nom singulier invariable (Etait variable (S) en 1983).
SMART - adj.inv. Devient invariable (Etait variable en 1983).
SPAGHETTI, S - n.m. Devient un singulier pouvant être mis au pluriel (Etait invariable en 1983).
SPEECHS - n.m.pl. Ajout du pluriel français au pluriel anglais SPEECHES (Déjà admis par le R.I.).
SURTRAUVAUX - n.m.pl. Indication du pluriel en -AUX (Déjà admis par le R.I.).
TAGAL - n.m.sing. Devient un nom singulier invariable (Etait variable (S) en 1983).
TAGLIATELLE, S - n.f. Devient un singulier pouvant être mis au pluriel (Etait variable en 1983).
TRAINTRAIN - n.m.inv. Devient invariable (Etait variable en 1983).
TUMULI - n.m.pl. Ajout du pluriel latin au pluriel français TUMULUS.
WHISKYS - n.m.pl. Ajout du pluriel français au pluriel anglais WHISKIES (Déjà admis par le R.I.).
ZAN(N)IS - n.m.pl. Indication du pluriel en -S (Déjà admis par le R.I.).

EN RESUMÉ PAR RAPPORT AUX
PRESCRIPTIONS DU R.I. DE 1983

- 1°) Deviennent invariables : FINISH, GENTRY, GROGGY, JOUAL, MINNESANGER, SCRATCH, SIAL, SMART, TAGAL, GO (?).
- 2°) Peuvent se mettre au pluriel en -S : GRAFFITI, INCA, LASAGNE, MAHARADJAH, MAHARAJA, MAHATMA, RAVIOLI, SPAGHETTI, TAGLIATELLE.
- 3°) Outre les pluriels français, les pluriels étrangers suivants sont admis : BRUNCHES, CHERRIES, CLASHES, CRASHES, OPPIDA, SHERRIES, TUMULI.
- 4°) Ont le double féminin en -ONE et -ONNE : LAPON, LETTON, NIPPON (seul MORMON n'a que le féminin en -ONE).
- 5°) Ont le double pluriel masculin en -AUX et -ALS : CAUSAL, PLURICAUSAL.
- 6°) Deviennent également transitifs (participe passé variable) les verbes intransitifs suivants : DEMANGER, INSTRUMENTER, KLAXONNER.
- 7°) A un pluriel en -S : EMPOSIEU. Toutefois, il garde le pluriel en -EUX de même qu'ENFEU conserve les deux pluriels (voir plus loin A.III.).

A.III. MODIFICATIONS OU PRECISIONS D'EMPLOI PAR LE R.I.

- 1°) Peuvent ou continuent (malgré ce qui est dit au P.L.I. 1984) à prendre le pluriel en -S : GO (?), KETCHUP, MAHARANI, MUST.
- 2°) Ont le double pluriel en -EUX et -EUS : EMPOSIEU et ENFEU.
- 3°) Sont admis bien que non repris au P.L.I. 1984 les féminins suivants : DÉFATIGANTE, MALINE, SALICYLÉE, SUISSESSE (ce dernier, car indiqué dans le commentaire de SUISSE).
- 4°) Est invariable le participe passé de (SE) RESSEMBLER : RESSEMBLÉ.
- 5°) Malgré une légère restriction du Bescherelle, le verbe FLEURIR a deux imparfaits : FLEURISSAIS, etc... et FLORISSAIS, etc...

B.- LES MOTS DISPARUS AU P.L.I. 1984
ET TOUJOURS ADMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 2.1.1. DU R.I.

(mots de moins de 16 lettres)

- A -

ALLERGOLOGISTE - n.m. Synonyme d'ALLERGOLOGUE : spécialiste d'allergologie.
ANTIPODISME - n.m. Spécialité de l'antipodiste; acrobate avec ses pieds.
ARRISER - v.intr. Synonyme d'ARISER : diminuer la surface d'une voile.
ASCLEPIADE - n.f. Synonyme d'ASCLÉPIAS : plante à fleurs rouges et fruits à aigrettes.

- B -

BABY, IES ou S - n.m. Bébé.
BEVATRON - n.m. Accélérateur de particules.
BIACIDE - adj.m. et n.m. Synonyme de DIACIDE : corps à deux fonctions acide.
BOUMERANG - n.m. Synonyme de BOOMERANG.

- C -

CABILLAU - n.m. Synonyme de CABILLAUD, nom usuel de l'églefin.
CAIDY, IES ou S - n.m. Petit chariot de supermarché.
CANCEL - n.m. Lieu où l'on déposait le grand sceau de l'Etat.
CAPÉER - v.intr. Synonyme de CAPEYER : en marine, mettre, rester à la cape.
CENTRIFUGEUR (EUSE) - adj. Qui effectue la centrifugation.
CHAÎNIER - n.m. Synonyme de CHAÎNETIER, de CHAÎNISTE : qui fait des chaînes.
CHEVENNE - n.m. Synonyme de CHEVAINE, de CHEVESNE : poisson d'eau douce.

- D -

DRAGEONNAGE - n.m. Synonyme de DRAGEONNEMENT : action de faire pousser des drageons.
DRAYOIRE - n.f. Couteau pour drayer.
DRENNE - n.f. Synonyme de DRAINE : grève de grande taille.

- E -

ENCHÂSSURE - n.f. Support dans lequel on enchâsse.
ENNEADE - n.f. Assemblage de neuf choses ou assemblée de neuf personnes.
ENSOUFRER - v.tr. Enduire de soufre.
ENTENDANT, E - adj. et n. dans l'expression MAL ENTENDANT, E (s'écrit aujourd'hui en un mot).
ÉPINCELER - v.tr. Synonyme d'ÉPINCER ou ÉPINCETER : supprimer les bourgeons.
ÉTUVEUR ou ÉTUVEUSE - n. Appareil pour étuver.
ÉVIDOIR - n.m. Outil servant à évider.
EXTROVERTI, E - adj. et n. Synonyme d'EXTRAVERTI, E : qui est tourné vers le monde extérieur.

- F -

FANURE - n.f. Etat de ce qui est fané.
FELLATIO - n.f. Synonyme de FELLATION : excitation sexuelle par la bouche.
FELLE - n.f. Synonyme de FÊLE : canne creuse pour souffler le verre.
FERRIÈRE - n.f. Sac de cuir pour outils de serrurier.
FIXATIF, IVE - adj. Qui sert à fixer.
FLOCKAGE - n.m. Synonyme de FLOCAGE : application de fibres sur un support.

FOLIOTEUSE - n.f. Synonyme de FOLIOTEUR : numéroteur mécanique.
FOULONNIER - adj.m. et n.m. Ouvrier qui foule les draps.
FRAPPAGE - n.m. Action de frapper les monnaies, le champagne.
FRAYEMENT - n.m. Erythème des animaux suite aux frottements.
FRONCIS - n.m. Ensemble des plis faits à une robe.

- G -

GAGNERIE - n.f. Synonyme de GAGNAGE : lieu où paissent les bêtes.
GAILLARDIE - n.f. Synonyme de GAILLARDE : plante ornementale.
GALÉACE - n.f. Synonyme de GALÉASSE : navire à voiles.
GAMET - n.m. Synonyme de GAMAY : cépage noir de France, son vin.
GARANÇAGE - n.m. Action de teindre à la garance.
GÉOTAXIE - n.f. Mouvement d'orientation taxique dans le sens de la force de pesanteur.
GERBEUSE - n.f. Appareil de levage pour empiler des charges.
GERMINATEUR, TRICE - adj. Qui a la faculté de faire germer.
GERZEAU - n.m. Autre nom de la nielle des blés.
GLACEUR - n.m. Ouvrier employé au glaçage.
GLAISER - v.tr. Ameûder un champ avec de la glaise.
GLISSEUR, EUSE - adj. Qui glisse.
GONNELLE - n.f. Synonyme de GONELLE : poisson des côtes rocheuses.
GRATERON - n.m. Synonyme de GRATTERON : gaillet à aiguillons.
GRIFFEUR, EUSE - adj. et n. Qui griffe.
GRIPPEMENT - n.m. Synonyme de GRIPPAGE : mauvais fonctionnement d'un système.
GROGNEUR, EUSE - adj. et n. Qui grogne.
GUAÏ ou GUAÏS - adj.m. Se dit d'un hareng qui a frayé.
GUILLOTINEMENT - n.m. Action de guillotiner.
GUMMIFÈRE - adj. Qui produit de la gomme.

- H -

HELIANTHEMUM - n.m. Synonyme d'HÉLIANTHÈME : plante à fleurs jaunes d'or.
HERBAGEMENT - n.m. Action de mettre du bétail à l'herbage.
HYDROMÉTRIQUE - adj. Relatif à l'hydrométrie.

- I -

ILLIQUIDITÉ - n.f. Manque de moyens de paiement.
INDOLACÉTIQUE - adj. Se dit d'un acide qui est une substance de croissance.
INDOMÉTHACINE - n.f. Médicament antiinflammatoire (s'écrit en 1984 INDOMÉTACINE).
INVIOLABLEMENT - adv. De façon inviolable.
INVITEUR, EUSE - adj. et n. Qui invite.

- K -

KANDJLAR - n.m. Synonyme de KANDJAR : poignard turc à lame recourbée.
KANGLAR - n.m. Synonyme de KANDJAR.
KOHEUL - n.m. Synonyme de KHOL et de KOHOL : fard noir oriental.
KYMRIQUE - n.m. et adj. Idiome celtique du Pays de Galles.

- L -

LINGUIFORME - adj. En forme de langue.
LOUPIOTTE - adj.f. Féminin de LOUPIOT (s'écrit actuellement avec un T mais comme le mot LOUPIOTTE existe, reste admis).

- M -

MALFAIRE - v.intr. Faire de mauvaises actions (défectif = infinitif).
MÉSESTIMATION - n.f. Appréciation défavorable de la valeur d'un objet.
MIELLURE - n.f. Synonyme de MIELLÉE : nectar butiné.

- P -

PÉRINATOLOGIE - n.f. Science qui s'occupe du foetus, puis du nouveau-né.

- Q -

QUINZOMADAIRE - n.m. Journal paraissant tous les quinze jours.

- R -

RECALAGE - n.m. Fait d'être recalé; action de recaler.

- S -

SHOPING - n.m. Synonyme de SHOPPING ; action de courir les magasins.
SILY - n.m. Unité monétaire de la Guinée.
SPONDYLE - n.m. Anc. nom des vertèbres.

- T -

TRAFALGAR - n.inv. Dans l'expression : coup de trafalgar.

- Y -

YASS ou YASSE - n.m. En Suisse, jeu de cartes très populaire(s'écrit JASS en 1984).

C.- LES MOTS DISPARUS AU P.L.I. 1984
ET QUI NE SONT PLUS ADMIS EN VERTU
DE L'ARTICLE 2.4.1. (MODIFICATION D'EMPLOIS)

Ne sont plus admis les féminins :

CHLOREUSE, MALFAITRICE.

N'est plus admis le masculin :

INFUS.

N.B.- Restent admis en vertu du R.I.

- a) les féminins MALINE, SUISSESSE (voir A. III.).
- b) les pluriels KETCHUPS, MUSTS (voir A. III.).

ADDITIF

Il y a lieu de noter qu'aucun mot de l'additif n'est entré au P.L.I. 1984.

MODIFICATIONS APPORTÉES
AU RÈGLEMENT INTERNATIONAL DU SCRABBLE "DUPLICATE"
A DATER DU 1er JANVIER 1984

1. RÈGLES DU JEU

1.3. PROCÉDURE DU JEU.

1.3.2. Le texte de l'article 1.3.2. est modifié comme suit :

A chaque coup, les lettres à utiliser par les joueurs doivent comporter, au minimum :

- a) pendant les quinze premiers coups : 2 voyelles et 2 consonnes ;
- b) à partir du seizième coup : 1 voyelle et 1 consonne.

Si tel n'est pas le cas, les lettres tirées sont rejetées et remises dans le sac (du moins s'il reste sept lettres ou plus à jouer) et de nouvelles lettres sont puisées jusqu'à ce que ces conditions soient remplies.

Pour l'appréciation du minimum de consonnes et de voyelles, le juge-arbitre peut considérer, à son gré, les jokers et la lettre Y comme voyelle ou comme consonne (voir toutefois le 1.3.12).

et

1.3.12. Le texte de l'article 1.3.12 est modifié comme suit :

La partie se poursuit jusqu'au moment où toutes les lettres ont été placées sur le tableau, qu'il n'est plus possible d'en placer, qu'il ne reste plus qu'une seule lettre à jouer (quelle qu'en soit la nature) ou que (voir 1.3.2.) le reliquat de lettres visible pour les joueurs, est composé en totalité par des consonnes ou par des voyelles ; toutefois, le juge-arbitre ne peut mettre fin à la partie tant qu'il reste un joker ou un Y dans le reliquat de 2 lettres ou plus (7).

N.B. - Les textes nouveaux des articles 1.3.2. et 1.3.12. ne modifient en rien les règles actuelles. Le seul souci a été de simplifier et d'alléger le texte du R.I.

x
x x

1.3.5. Au point a) de l'article 1.3.5. le début est supprimé, c'est-à-dire :

- au premier coup, un trait sous la lettre placée sur l'étoile centrale ;
- aux coups suivants (sauf éventuellement au deuxième)

Et, il est remplacé par les mots :

- à partir du deuxième coup, l'indication

et

1.3.7. Le d) de l'article 1.3.7. (zéros) est modifié comme suit :

d) n'est pas raccordé ou prolongé ou ne l'est que par une lettre au lieu de trois (voir 1.3.5. a) (6).

et

1.3.8. Le texte actuel de l'article 1.3.8. (avertissements) est remplacé par le texte ci-après :

La vérification des billets peut également donner lieu à des avertissements dans les cas suivants :

- a) absence ou erreur de calcul des points, le joueur obtenant le nombre de points correspondant à sa solution.
Au premier coup, vu l'absence de raccord, le joueur est toujours censé avoir placé le mot qu'il a formé de la façon la plus avantageuse possible et il obtient automatiquement le score correspondant ; si le calcul est absent ou ne correspond pas à ce score optimal, il reçoit un avertissement ;
- b) absence d'un cercle autour d'un joker utilisé, soit dans le mot formé, soit comme lettre de référence ;
- c) encerclement d'une autre lettre que celle dont le joker tient lieu ;
- d) raccord ou prolongement de deux lettres au lieu de trois (6) ; la sanction est toujours dans ce cas deux avertissements.

Si plusieurs de ces manquements se produisent lors d'un coup, les avertissements ne se cumulent pas et ils se limitent à un ou deux, selon le cas.

Les avertissements sont comptabilisés pour chaque joueur par son arbitre ; au quatrième, il se voit retirer 5 points et il en va de même à chaque nouvel avertissement.

De plus, sauf au premier coup (voir a), si le manquement ne permet pas de localiser exactement l'emplacement du mot formé et s'il existe diverses possibilités de placer ce mot, le joueur n'obtient que le nombre de points correspondant à la solution minimale.

Enfin, si deux solutions ou plus sont portées sur le billet, seule la solution minimale est retenue.

N.B. - Il a été décidé de supprimer, au premier coup, le soulignement de la lettre placée sur la case étoilée, car celui-ci entraînait en cas de soulignement d'une autre lettre (celle sur la lettre double, en général), une perte de points disproportionnée par rapport à l'erreur. A partir de 1984, si le joueur n'indique pas de points ou si son calcul ne correspond pas à la solution la plus avantageuse du placement du mot qu'il a formé, il obtiendra néanmoins le score optimal mais écoperà d'un avertissement. Un cadeau de bonne route, en somme !

D'autre part, si le raccord ou le prolongement n'est que de deux lettres au lieu de trois, sauf éventuellement au deuxième coup, le joueur ne se voit plus infligé de zéro mais un double avertissement. Le zéro ne sanctionne plus que l'absence de raccord ou de prolongement ou que le raccord et le prolongement de une lettre au lieu de trois.

1.3.9. La dernière phrase de l'article 1.3.9. est complétée comme suit :

. ; toutefois, celui-ci ne pourra obtenir plus que le score correspondant à sa solution .

N.B.- Il a été décidé d'en revenir à la règle du butoir, qui empêche qu'un joueur obtienne plus de points par le jeu de moyenne qu'il n'en eût obtenu par sa solution. Il va de soi que si ce score hypothétique est supérieur à la moyenne, il n'obtient que la moyenne.

2. MOTS AUTORISÉS

2.1. RÈGLES GÉNÉRALES.

2.2.1. - Est supprimé de la liste des féminins indiqués dans le commentaire d'un mot :

. , MALINE,

- Est ajouté à cette même liste :

. , SUISESSE, ,

- Sont ajoutés à la liste des féminins admis en sus, comme ALGONKIENNE :

. DÉFATIGANTE, , MALINE, , SALICYLÉE.

2.2.2. Il y a lieu de remplacer l'exemple SPAGHETTI (devenu variable dans le P.L.I. 1984) par :

ZAKOUSKI.

3. PRECISIONS GRAMMATICALES

3.1. PLURIEL DES MOTS.

3.1.1. - Sont supprimés de la liste des noms en -AL formant leur pluriel en -ALS (car devenus invariables) :

. , SIAL, , TAGAL,

- Est supprimé de la liste des adjectifs en -AL formant leur pluriel en -ALS (car double pluriel) :

. , CAUSAL,

- Sont ajoutés à la liste des adjectifs en -AL acceptant les deux pluriels en -ALS et -AUX :

. , CAUSAL, , PLURICAUSAL,

3.1.4. La liste des mots qui acceptent les deux pluriels en -EUS et -EUX devient :

CAMAÏEU, EMPOSIEU, ENFEU, FEU et LIEU.

N.B.- EMPOSIEU est ajouté ; ENFEU est maintenu.

./..

3.2. MOTS INVARIABLES.

3.2.1. Le début de l'article est modifié comme suit :

Sont invariables (sauf exceptions - voir 3.2.2.) :

- a) les mots réputés tels par le P.L.I. ou l'usage grammatical (comme les adverbes, les interjections, etc...) ainsi que les noms et adjectif réputés singuliers par le P.L.I. comme GENTRY, JOUAL, SIAL, TAGAL ;
- b)

3.2.2. Sont ajoutés aux mots décrétés variables par le R.I. :

., GO (?), KETCHUP, MAHARANI, MUST,

3.3. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

3.3.1. Il y a lieu d'ajouter à la liste des participes passés de verbes pronominaux invariables :

., RESSEMBLÉ,

3.4. CONJUGAISONS.

Il y a lieu d'ajouter entre - CHOIR et - JUMELER :

- FLEURIR admet les diverses formes de l'imparfait ;
FLEURISSAIS, etc. et celles de l'imparfait FLORISSAIS, etc.

PENTASCRABLE (no.14)

Et maintenant, jouons avec Alain Fournier.

Chaque coup est un top.

Tirages : A E I O R S T - E G I O R V Y - A C E R S S S
C E E E H N N - E E F I I N Z

Solution proposée : 537 points.

Réponse dans le prochain journal.



de jour

nourrissante

de nuit

hydratante

CREME

diététique

liquide

POLLEN

granulé

préparation

Fontaine de Jouvence
les produits de la ruche
soignent, guérissent
et prolongent votre vie

MIEL

Camille Rithner
votre partenaire

1870 Monthey
en apithérapie

LE MEUBLE RUSTIQUE

s'achète chez le spécialiste

10 000 meubles rustiques

vendus à des prix incroyables



EXEMPLES :



Cette superbe
Armoire arlésienne

finition et patine
antiquaires **Fr. 890.-**



Ce
Buffet-vaisselier

en chêne massif
patine et finition
très rustiques
ne coûte que **Fr. 980.-**

Trisconi & Fils

1870 Monthey

Tél. (025) 71 42 32

**Le plus grand choix de
MEUBLES RUSTIQUES de Suisse**

Des centaines de tables massives, des centaines de crédences, buffets, bibliothèques, secrétaires, bahuts, meubles télévision, salons cuir ainsi que des milliers de petits meubles pratiques.

Autoroute : sortie Aigle,
(en face de
la Placette) direction Monthey

J.A. P.P.
1870 MONTHÉY

Gotfryd René 
Rue Bastin 38
B 4520 WANDRE

Etes-vous vraiment sûr de ne laisser passer aucune des combinaisons réalisables en cours de partie? de penser spontanément que, par exemple, le tirage A.E.I.N.R.S.T. permet de faire 15 mots de 7 lettres et 107 mots de 8 lettres en utilisant 19 lettres de rajout différentes, soit, au total, 122 mots?

le nouveau Pialat



Exhaustif... et fiable à 100%!

Telle est la performance de ce "7+1" (tirage + lettre d'appui déjà posée) qui, à partir des mots du Petit Larousse 1983, recense les 78.640 tirages de 7 lettres susceptibles de fournir 257.130 possibilités de réaliser des scrabbles de 7 ou de 8 lettres.

C'est donc l'outil de travail efficace et indispensable pour progresser, "l'arme absolue" de ceux qui ambitionnent un "scrabble" à chaque coup.

Un volume broché (15 x 20,5 cm), 928 pages.

LAROUSSE

chez tous les libraires

Larousse (Suisse) S.A. C.P. 502 1211 Genève 6.